

MEMOIRE

du cursus d'Instructeur

Fédéral National

*L'épreuve de connaissances en pédagogie
générale, appliquée et organisationnelle au MF2 :
quelles évolutions pour quelle évaluation ?*

Parrains
Maurice GORET
Jean-Yves REDUREAU

Christian JOLIVET
novembre 2010

Remerciements

Aux instructeurs qui ont pris le temps de remplir le questionnaire et qui ont ainsi contribué à l'élaboration de ce mémoire. J'ai usé de leurs écrits et de leurs suggestions. J'aimerais qu'ils puissent se retrouver dans ma production.

A Christian Ferchaud qui s'est fortement intéressé à mon sujet. Par ses remarques, il m'a guidé dans la réflexion que j'ai construite au fur à mesure des stages et examens auxquels j'ai participé à ses côtés. J'espère en retour que la lecture de ce mémoire pourra lui apporter quelques éléments de réflexion complémentaires.

A mes parrains, Maurice Goret et Jean-Yves Redureau. Ils ont été les déclencheurs de mon engagement dans le cursus d'instructeur national. Je les remercie de leur attention, de l'aide qu'ils m'ont apportée et surtout de la confiance qu'ils m'ont accordée.

Sommaire

Introduction.....	3
Plan d'action et méthodologie.....	4
Enquête réalisée auprès des Instructeurs Nationaux.....	5
1 – Le profil des auteurs.....	7
2 – Les impressions générales autour de l'épreuve.....	8
3 – Les difficultés rencontrées par les candidats.....	9
4 – La préparation des stagiaires MF2 à l'épreuve.....	10
5 – Les évolutions éventuelles.....	11
6 – Les compétences évaluées.....	13
Premier chantier : approfondissement des propositions des Instructeurs Nationaux.....	15
Second chantier : étude des sujets de l'épreuve.....	19
Troisième chantier : prolongement de la rénovation du cursus MF2.....	22
Quatrième chantier : harmonisation des pratiques d'évaluation de l'épreuve..	25
Des évolutions pour une meilleure évaluation.....	28
En guise de conclusion.....	30
Annexes.....	32
Enquête diffusée auprès des instructeurs nationaux.....	33
Essai de clarification et propos sur les compétences.....	35
Sujets de l'épreuve de connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle.....	36
Extrait du PV de la réunion de la CTN du 26 juin 2010.....	38
Comparaison des résultats des épreuves pédagogiques à l'examen de MF2.....	39
Fiche guide de l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle.....	40
Extrait du rapport des jurys des examens MF2 année 2009.....	42

Introduction

L'épreuve de connaissances en pédagogie générale, organisationnelle et appliquée a été introduite dans l'examen du MF2 depuis cinq ans et le sujet de ce mémoire a germé avec l'idée de faire un point d'étape autour de cette épreuve, en imaginant que sa mise en œuvre avait pu susciter des remarques et des souhaits d'évolution.

S'agissant d'une épreuve d'évaluation intégrée à un ensemble d'épreuves qui constituent un examen, il est essentiel de se questionner sur le sens donné à celle-ci, pour elle-même et au regard de la structure d'ensemble à laquelle elle appartient. Et en conséquence, il est difficile d'ignorer les modifications que des évolutions potentielles pourraient apporter à ce sens propre, voire au sens donné à l'ensemble.

Par ailleurs, il semble aussi intéressant d'examiner le rapport de l'épreuve au réel que constitue la pratique d'encadrement, de formation, d'organisation dévolue au MF2, et plus particulièrement à sa pratique pédagogique.

La formulation de la problématique pourrait donc s'organiser autour de plusieurs questions. Dans un premier temps, il est nécessaire d'énoncer, en termes de compétences, ce que l'épreuve de pédagogie générale, organisationnelle et appliquée est sensée évaluer. Ceci constitue un préalable qui doit permettre ensuite de vérifier si l'épreuve actuelle remplit la fonction qui lui a été attribuée. Enfin, il conviendra d'envisager comment elle peut évoluer et quelles conséquences ces possibilités d'évolution induisent sur les objectifs assignés à cette évaluation.

Toutefois, de manière implicite, se poseront aussi la question des représentations portées sur les rôles et fonctions du MF2, des interrogations relatives aux attendus de l'épreuve, aux compétences évaluées, aux identifiants du métier de MF2, mais aussi celles de l'évolution des pratiques d'évaluation et des possibilités d'harmonisation interne des jurys de l'examen. Evidemment, on imagine que certaines questions ne donneront pas lieu à la formulation de réponses complètes ni définitives et que d'autres dépassent le cadre du mémoire.

Le travail de réflexion autour de l'épreuve nécessitant une collecte d'informations, constituant le retour d'expérience sur l'épreuve, une enquête a été diffusée aux instructeurs nationaux. Son analyse représente le premier volet du mémoire. Elle permet d'obtenir le sentiment des instructeurs sur l'épreuve et de relever des propositions d'évolution

A l'issue de cette phase, dans une seconde partie, plusieurs pistes de réflexion ayant été amorcées, des éléments de réponses sont proposés en relation avec la préparation de l'épreuve, les sujets, la rénovation du cursus du MF2 et l'harmonisation des pratiques d'évaluation. Dans chacun des chapitres, les propositions formulées s'appuient à la fois sur le développement des suggestions exprimées dans les réponses au questionnaire auquel est associée une réflexion personnelle que l'on a souhaitée originale.

En dernier lieu, la reprise des différentes pistes envisagées formalise une réponse globale à la question posée dans le titre du mémoire par une synthèse des possibilités d'évolution de l'épreuve qui ont été entrevues.

Plan d'action et méthodologie

Pour recueillir des informations auprès d'un public dispersé, la forme de l'enquête m'a paru la plus appropriée. Inévitablement, avec cette méthode, un faible retour des questionnaires peut constituer une faiblesse dans la représentativité des réponses et mettre ainsi en doute la qualité ou la signification des conclusions que l'on peut présenter.

La réalité des retours a montré une vraie diversité des réponses sur lesquelles il a été possible de s'appuyer pour travailler. Un nombre de réponses plus important aurait d'ailleurs certainement posé des problèmes dans le traitement et l'utilisation des informations.

L'enquête, reproduite en annexe 1, s'organise autour de trois parties :

- ✓ une première relative à des renseignements généraux visant à préciser le profil de l'auteur et à cerner son degré de connaissance de l'épreuve,
- ✓ une seconde axée sur le regard porté par l'auteur sur l'épreuve, son impression d'ensemble, les difficultés qu'il perçoit chez les candidats et la préparation de cette épreuve ; de plus, l'instructeur est sollicité pour identifier les compétences que l'épreuve lui permet d'évaluer chez les candidats,
- ✓ une dernière recueille par une série de questions précises, l'avis de l'auteur sur d'éventuelles évolutions.

Après le dépouillement de l'enquête et le classement des informations fournies, une analyse a été conduite afin de présenter les résultats selon les différents domaines évoqués ci-dessus dans la description de l'enquête.

Les suggestions des instructeurs, les différentes visions de l'épreuve, les remarques ponctuelles ou générales ont donné ensuite la possibilité d'élaborer quatre pistes de réflexion, que j'ai entrepris d'explorer soit en synthétisant les écrits que les instructeurs ont bien voulu me faire partager, soit en développant un point de vue personnel. Les quatre chantiers sont répertoriés de la manière suivante :

- ✓ approfondissement des propositions des instructeurs nationaux
- ✓ étude des sujets de l'épreuve
- ✓ prolongement de la rénovation du cursus MF2
- ✓ harmonisation des pratiques d'évaluation de l'épreuve

Les prolongements à la réflexion que j'ai pu mener se sont traduits par la production

- ✓ d'exemples de situations de travail à l'intention des stagiaires MF2 (chantier 1)
- ✓ de plusieurs sujets pour l'épreuve (chantier 2)
- ✓ d'une proposition d'évolution de l'épreuve sous deux variantes différentes (chantier 3)
- ✓ d'une fiche d'aide à l'évaluation (chantier 4).

En dernier lieu, une synthèse des apports de ce travail est proposée en guise de conclusion.

Enquête auprès des Instructeurs Nationaux

L'enquête a été diffusée aux instructeurs nationaux selon trois canaux différents.

Une première distribution a touché directement les instructeurs présents lors du stage final et de l'examen de Trébeurden en juillet 2009. Neuf questionnaires ont été exploités à l'issue des retours.

En début d'année 2010, par l'intermédiaire de Jean-Noël Trucco, délégué du Collège des Instructeurs Nationaux, un envoi électronique a permis de solliciter l'ensemble du collège. Douze questionnaires ont été recueillis par ce biais.

Enfin, Christian Ferchaud, suppléant du président de la CTN chargé de la gestion des MF2, présent lors du stage final et de l'examen de Niolon en mai 2010, a assuré une dernière distribution aux instructeurs. Six questionnaires me sont parvenus.

Au total, l'étude des réponses a porté sur vingt-huit questionnaires dont le tableau suivant détaille l'origine.

	Trébeurden juillet 2009	envoi électronique février 2010	Niolon mai 2010	Total
questionnaires exploités	9	12	7	28
INS	0	0	1	1
IN de - 5ans	4	1	1	6
IN de + 5ans	5	11	6	21

Deux réponses de Trébeurden ont été reprises dans l'envoi de février 2010. Elles n'ont été décomptées qu'une seule fois.

Un instructeur a répondu à la fois à Trébeurden et à Niolon, seule la première réponse a été utilisée et décomptée.

Ces trois questionnaires doublons n'apparaissent pas dans le décompte du tableau précédent.

Le travail de dépouillement, de lecture des commentaires et de collecte des informations s'est avéré très riche et l'enquête s'est révélée a posteriori être un moyen adapté au recueil des données constituant le retour d'expérience sur l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle du MF2.

Avant de rendre compte des résultats domaine par domaine, il a semblé utile de préciser le profil des auteurs des réponses afin d'estimer la crédibilité des éléments recueillis.

Ensuite sont présentés et détaillés, les impressions générales des instructeurs autour de l'épreuve, leurs avis sur les difficultés rencontrées par les candidats, des éléments relatifs à la préparation de cette épreuve et leur sentiment par rapport à d'éventuelles évolutions de l'épreuve.

En dernier lieu, les instructeurs ont été sollicités pour établir la carte des compétences évaluées par le filtre de l'épreuve. Elle se présente sous forme d'inventaire auquel est ajouté le nombre de réponses enregistrées et le pourcentage par rapport à l'ensemble des réponses recueillies.

De manière à rendre compte du ressenti des auteurs, certains extraits relevés dans les réponses des instructeurs, sur lesquels l'analyse s'est appuyée, ont été reproduits ci-dessous en italique dans ce premier volet du mémoire.

1- Le profil des auteurs.

Quelle ancienneté dans la fonction d'instructeur national ?

Trébeurden juillet 2009	9 réponses	5 de plus de 5 ans et 4 de moins de 5 ans
Envoi électronique de février 2010	12 réponses	11 de plus de 5 ans et 1 de moins de 5 ans
Niolon mai 2010	7 réponses	5 de plus de 5 ans, 1 de moins de 5 ans et 1 INS
Total 28 réponses dont	21 IN depuis de plus de 5 ans	6 IN depuis de moins de 5 ans
		1 INS

Quelle expérience de la formation des MF2 ?

Participation aux stages initiaux :

- 23 (82%) ont une pratique des stages initiaux
- 5 (18%) n'ont participé à aucun stage initial

Participation à un stage final :

- 26 (93%) ont participé à un stage final au moins depuis 5 ans
- 2 (7%) n'ont pas encadré de stage final depuis 5 ans
- 15 (53%) ont animé plus de 3 stages finaux durant les 5 dernières années
- 5 (18%) déclarent plus de 50 jours de stage final soit environ 2 stages finaux par an

Suivi des stagiaires MF2 :

- 22 (79%) ont suivi au moins un stagiaire MF2 depuis 5 ans et plus exactement, 21 ont suivi au moins 3 stagiaires
- 6 (21%) ne suivent pas de stagiaire MF2 depuis 5 ans
- la moyenne s'élève à 8,75 stagiaires MF2 suivi par instructeur

Quelle expérience de l'évaluation et de l'examen ?

Participation à un examen MF2 :

- 27 (96%) ont participé à au moins un examen durant les 5 dernières années
- 1 (4%) n'a pas participé à un examen MF2 depuis 5 ans
- 10 (36%) ont participé à plus de 3 examens en 5 ans
- 2 (10%) déclarent 7 examens en 5 ans soit en moyenne 1,4 examen par an

Globalement et majoritairement, les réponses émanent

- ✓ d'instructeurs nationaux qui sont IN depuis plus de 5 ans et qui ont donc connu l'examen avant l'introduction de l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle
- ✓ d'instructeurs qui participent activement à la formation des MF2, essentiellement durant les stages finaux et par le suivi qu'ils apportent aux stagiaires dans leur préparation à l'examen
- ✓ d'instructeurs qui affichent une forte expérience de l'examen de MF2 notamment par plusieurs participations durant les 5 dernières années.

Le profil moyen de l'instructeur qui a répondu à l'enquête est un instructeur qui a plus de 5 ans d'expérience, qui a encadré au moins un stage initial depuis les 5 dernières années, qui a suivi 8 stagiaires MF2 depuis 5 ans, qui a participé à plus de 3 stages finaux depuis 5 ans et qui a collaboré à 2 examens depuis 5 ans.

2 – Les impressions générales autour de l'épreuve.

Une vision positive de l'épreuve.

Dans 19 réponses, on retrouve un qualificatif positif clairement exprimé dans l'impression générale autour de l'épreuve : *bonne épreuve, épreuve intéressante, très intéressante, excellente, épreuve adaptée, pertinente, complémentaire des deux autres épreuves de pédagogie, épreuve cohérente.*

L'aspect positif est justifié parce que cette épreuve :

- ✓ donne un aperçu global du candidat,
- ✓ s'appuie sur un échange entre pairs, une discussion,
- ✓ permet au candidat de s'exprimer, d'exposer des idées novatrices,
- ✓ sort du cadre rigide et convenu des deux épreuves de pédagogie,
- ✓ rend possible l'évaluation des connaissances et l'expérience réelle, du vécu, des capacités de réflexion,
- ✓ permet de tester réellement les compétences en situation d'enseignement et d'organisation.

Une épreuve dont les difficultés sont précisées.

Plusieurs réponses n'attribuent aucun qualificatif direct à l'épreuve, mais pointent des difficultés sans rejeter l'intérêt de l'épreuve qui conserve, dans le corps de la réponse des éléments positifs et pertinents.

Sont énumérées plusieurs caractéristiques symptomatiques d'un fonctionnement à améliorer :

- ✓ le nombre de sujet étant limité, difficulté de s'écarter du bachotage en stage final qui ne donne pas l'occasion d'évaluer correctement le candidat à l'examen,
- ✓ une disparité trop large des sujets, certains trop axés vers les aspects organisationnels diminuent les possibilités d'évaluation des compétences en pédagogie,
- ✓ la nécessité d'un jury ouvert, apte à entendre et accepter la différence des points de vue,
- ✓ une évaluation des compétences d'organisation que les candidats n'ont pas acquises,
- ✓ une demande des jurys de s'appuyer sur une expérience que les candidats ne possèdent pas faute d'avoir participé à des formations de cadres durant leur préparation à l'examen de MF2,
- ✓ le traitement des questions à l'examen par les candidats souvent partiel, privilégiant l'organisation et qui occulte les aspects pédagogiques et les explications réalistes,
- ✓ des formulations de réponses trop souvent axées sur la description d'emplois du temps qui privilégie le catalogue d'actions au détriment de la réflexion pédagogique.

Des éléments qui tempèrent l'élan positif.

Une réponse suggère que l'épreuve n'est pas à la portée de tous les candidats et qu'elle crée de l'iniquité eu égard aux différents cursus scolaires antérieurs ou aux capacités à l'expression orale.

Cette réponse mentionne aussi la possibilité faite aux jurys d'adopter une attitude partielle dans cette épreuve qui, semble-t-il, serait donc moins cadrée que les autres épreuves de pédagogie, au moins en ce qui concerne les critères d'évaluation ou les attendus de l'épreuve.

Une autre réponse regrette que l'épreuve soit (trop ?) bachotée.

3 – Les difficultés rencontrées par les candidats.

Le manque d'expérience.

C'est la principale cause des difficultés rencontrées par les candidats. Le *manque d'expérience, de vécu, l'absence de métier, de pratique, de connaissance du terrain* sont les termes recensés dans 15 questionnaires.

Etat de fait qui se traduit par diverses remarques dans les réponses :

- ✓ mauvaise préparation de l'épreuve, seul ou avec un MF2 qui ne connaît pas suffisamment l'épreuve,
- ✓ nécessité d'inventer quand le candidat doit s'exprimer sur une situation qu'il n'a jamais rencontrée,
- ✓ ambiguïté dans les réponses des candidats qui mêlent organisation calendaire et éléments partiels de réflexion pédagogique
- ✓ idéalisation d'organisations peu réalistes.

D'ailleurs, il est noté que cette épreuve joue plutôt un rôle positif pour les candidats qui possèdent une expérience et un vécu de cadre.

Une épreuve déroutante.

Quelques réponses mettent l'accent sur une épreuve dont les conditions de déroulement peuvent dérouter les candidats et qui requièrent d'eux des compétences particulières, ou pour le moins différentes des autres épreuves de pédagogie. Effectivement les candidats dans les autres épreuves ne sont pas en situation d'échange entre pairs et ne sont pas habitués à ce genre d'exercice. Par ailleurs, ils ont du mal à *synthétiser, à aller à l'essentiel, à utiliser un vocabulaire spécifique* et à *intellectualiser l'activité*.

Une réflexion pédagogique insuffisante au regard des exigences de l'épreuve.

Toutefois plusieurs réponses révèlent les exigences de l'épreuve de manière indirecte et pointent précisément les lacunes des candidats qui s'articulent autour d'une réflexion pédagogique insuffisante, inachevée, peu pertinente :

- ✓ une incapacité à élaborer une démarche stratégique qui s'affranchit des aspects simplement matériels, une impossibilité à argumenter sur les choix pédagogiques opérés,
- ✓ des difficultés à envisager l'ensemble de la réflexion en cohérence, associant l'analyse des besoins puis la définition du cadre et des conditions de l'action, l'identification des objectifs et des critères de réalisation, la détermination de la progression et de l'évaluation
- ✓ des difficultés à prendre du recul sur la formation des cadres et son propre parcours, à le transcrire en une approche simple et cohérente.

Il est d'ailleurs indiqué dans un questionnaire que ce sont les *représentations erronées sur la pédagogie à mettre en œuvre dans une formation de cadres* qui sont en partie la cause de ces écarts entre l'attendu de l'épreuve et certaines prestations des candidats.

4 – La préparation des stagiaires MF2 à l'épreuve.

La participation aux formations et examens.

En cohérence avec les difficultés majeures relevées dans les réponses au questionnaire, les instructeurs préconisent comme action prioritaire, une participation active aux formations et aux examens de N4, d'initiateurs et de MF1.

Le terme de *formation en alternance* est évoqué pour illustrer la nécessité d'acquérir à la fois les aspects théoriques et les éléments concrets des formations, de s'intégrer aux équipes départementales et régionales afin d'être associé aux stages initiaux et finaux mais aussi de suivre au plus près des cadres en formation au sein des clubs.

Il est d'ailleurs conseillé d'assurer la fonction de tuteur d'initiateur ou de responsable technique.

L'intérêt est bien de participer aux actions de formation comme acteur véritable, pas uniquement comme observateur, et de diversifier au mieux les situations qui amènent, après l'observation, à l'analyse et à la réflexion. Il est conseillé de *voir du pays pédagogique* pour se préparer et de rechercher les échanges au sein de la CTR.

Une activité sous tutelle.

Il reste toutefois que cette activité ne peut prendre toute sa valeur que sous la tutelle d'un cadre formateur. Plusieurs questionnaires mentionnent et précisent en quoi cette tutelle peut se décliner :

- ✓ préparation didactique, cours théoriques autour de la spécificité des formations de formateur,
- ✓ conception et montage d'une action de formation, élaboration de sujets d'examen,
- ✓ prise en charge de situations de formation, évaluation en double d'épreuves d'examen,
- ✓ analyse systématique des situations rencontrées et des activités conduites.

Un questionnaire indique à cet égard l'intérêt que peut revêtir le suivi par un instructeur, de trois ou quatre stagiaires MF2, de la fin du stage initial jusqu'au stage final.

Autre remarque d'intérêt, l'idée que la préparation à l'examen suppose un temps long de formation qui s'appuie sur le passage aux différents postes qu'un MF2 pourra assurer une fois certifié. Apparaît l'idée subséquente que cette préparation implique des frais non négligeables pour le candidat.

La rénovation du cursus et la formation des jurys.

La réflexion menée dans le cadre d'un groupe de travail du collège des instructeurs nationaux visant à proposer une rénovation du parcours de formation des stagiaires MF2, envisage de rendre obligatoires des activités durant les stages et examens de cadres. Cependant, l'exploitation de ces expériences de formation ne pourra être constructive qu'encadrée par un formateur présent et apte à réaliser un suivi de qualité.

Par ailleurs, les attendus de l'épreuve de l'examen supposent certainement d'être largement explicités afin que les jurys puissent s'accorder et adopter une position plus harmonisée. Un effort de diffusion des critères d'évaluation serait ainsi nécessaire à une meilleure compréhension de l'épreuve.

5 – Les évolutions éventuelles.

Une épreuve qui ne nécessite pas d'évolution majeure.

Globalement, l'épreuve telle qu'elle se présente ne suscite pas, parmi les instructeurs interrogés, un besoin de changement immédiat, bien au contraire. Dans 13 réponses, on retrouve explicitement l'idée qu'aucune modification n'est utile.

L'accent est mis, à plusieurs reprises, sur l'évolution future du cursus de formation du MF2 qui prendra en considération la participation à des formations de cadres, venant confirmer une expérience pratique susceptible d'étayer le discours des candidats et améliorer ainsi leur prestation à l'examen.

De la même manière, des réponses rappellent la nécessité d'un travail de suivi des stagiaires et d'une préparation pertinente des candidats à l'épreuve, bien différente du *bachotage* inopérant du stage final qui n'apporte ni capacité réelle pour l'épreuve ni formation notable au métier de MF2. Corrélativement, il est évoqué l'importance de mieux communiquer sur cette épreuve, ses attendus et ses exigences, afin de susciter un questionnement des cadres formateurs relatif à la préparation qu'ils conduisent, trop souvent inadaptée et peu satisfaisante. A cet égard, il semble nécessaire de repréciser les objectifs de l'épreuve et de réfléchir à l'idée d'un *guide pédagogique*.

Ces objectifs sont esquissés dans une des réponses. Elle insiste sur les possibilités offertes d'évaluation du potentiel du candidat, de sa motivation, de sa capacité à mener une réflexion et mettre en œuvre dans un contexte déterminé.

En conclusion, cette épreuve « jeune » a besoin de temps pour que formateurs et candidats se l'approprient et en perçoivent pleinement la signification.

Des possibilités d'amélioration de l'épreuve suggérées.

Toutefois, des suggestions sont évoquées dans plusieurs questionnaires, initiant l'idée que l'épreuve peut être améliorée dans sa forme et dans le sens d'une meilleure évaluation des compétences attendues. Dans aucune réponse, n'est envisagée une évolution des objectifs d'évaluation assignés à l'épreuve, en supposant que ces objectifs soient l'objet d'un consensus partagé au sein de la communauté des instructeurs nationaux.

Ce sont les sujets qui retiennent l'attention dans plusieurs réponses :

- ✓ nécessité de *recentrer les sujets* pour refléter les compétences véritablement recherchées,
- ✓ intérêt de *sujets plus ponctuels, plus ciblés*, qui peuvent être vraiment préparés dans le temps imparti et qui ne demandent pas aux candidats des compétences hors de portée.

De manière identique, au sein des réponses aux questions précédentes, la nécessité de réviser certains sujets avait été notée explicitement, rejoignant ainsi les suggestions présentées ci-dessus.

Sans évoquer la modification des sujets, une réponse exprime l'idée que l'aspect organisationnel ne représente pas le fond de l'évaluation mise en œuvre et constitue plutôt un *prétexte* qu'il convient de dépasser pour atteindre l'évaluation des compétences véritablement attendues. A l'inverse, dans une autre réponse recueillie, l'aspect organisationnel des sujets s'avère être un élément d'importance à ne pas minimiser.

Au-delà de ces propositions qui, sans être très concrètes, suggèrent des pistes de réflexion relatives à la rédaction des sujets de l'épreuve, deux autres points de vue sont remarqués.

L'un renvoie à l'idée d'allonger la durée de l'épreuve (la durée des trois épreuves de pédagogie pour être tout à fait exact), donnant ainsi au jury et au candidat un temps complémentaire d'entretien permettant d'évaluer ce dernier dans un contexte plus réaliste que l'intitulé des sujets actuels ou le traitement qui généralement en est fait, n'en laissant le loisir.

L'autre envisage la possibilité de remplacer cette épreuve par une étude de cas à partir d'un dossier qui présenterait une situation réaliste.

6 – Les compétences évaluées.

Les compétences ont été proposées selon une typologie simple et dans une approche permettant à la fois de s'en tenir aux choix suggérés et/ou de répondre à la dernière possibilité ouverte. Les réponses recueillies dans « autres compétences à préciser » sont reproduites in extenso en italiques.

Compétences d'ordre pédagogique en général.

✓ usage adapté d'un vocabulaire spécifique	10	36%
✓ choix argumenté de principes de formation ou d'enseignement	23	82%
✓ connaissance de différentes méthodes pédagogiques	20	71%
✓ évaluation d'une action de formation	17	61%
✓ autres compétences à préciser :		
▪ <i>mettre en place une situation de communication</i>		
▪ <i>mettre en cohérence compétences, objectifs, situations d'apprentissage, outils pédagogiques et évaluations</i>		
▪ <i>expérience des candidats MF2 dans ces domaines</i>		
▪ <i>bon sens et vécu opérationnel du candidat</i>		
▪ <i>réactivité aux questions posées, faculté à défendre et argumenter un choix pédagogique</i>		
▪ <i>capacité à faire un exposé magistral de 10 minutes</i>		
▪ <i>structure ou démarche individuelle appuyée sur le retour d'expérience</i>		
▪ <i>proposition de moyens, méthodes et outils pédagogiques</i>		
▪ <i>esprit de synthèse</i>		
▪ <i>création, réalisation et suivi d'un projet avec les diverses contraintes liées à l'humain</i>		
▪ <i>capacité à organiser un stage en fonction de son vécu.</i>		

Compétences relatives aux connaissances pédagogiques appliquées à l'activité.

✓ connaissance précise des contenus de formation de l'initiateur et du MF1	22	78%
✓ connaissance du cursus et des épreuves de l'examen	16	57%
✓ mise en œuvre du suivi et de l'accompagnement des stagiaires	20	71%
✓ autres compétences à préciser :		
▪ <i>connaître les difficultés que pourraient rencontrer des cadres en formation</i>		
▪ <i>connaître les difficultés spécifiques liées aux actes d'enseignement</i>		
▪ <i>connaître les difficultés propres à chaque séquence ou épreuve d'examen que ce soit en pratique ou en théorie</i>		
▪ <i>proposer des remédiations ou des correctifs à l'ensemble des difficultés rencontrées</i>		
▪ <i>gestion de la formation de plusieurs futurs cadres en simultané</i>		
▪ <i>expérience des candidats MF2 dans ces domaines</i>		
▪ <i>compétences d'organisateur</i>		
▪ <i>respect de la liberté pédagogique, attitude du formateur au second degré</i>		
▪ <i>planification d'un projet, son rythme, intensité</i>		
▪ <i>possibilité de varier les méthodes pédagogiques pour l'enseignement d'un même thème dans l'activité</i>		
▪ <i>élaboration de solutions pédagogiques s'appuyant sur une expérience en situation, aspects pragmatiques, réalistes du candidat</i>		
▪ <i>adaptation des choix aux conditions imposées, par le sujet</i>		
▪ <i>le métier du cadre MF2 dans le concret</i>		
▪ <i>notion de progression, d'objectif, d'évaluation</i>		
▪ <i>toute forme d'application, le cadre étant permissif</i>		

Compétences relatives à la conception d'une action de formation de cadres.

- | | | |
|--|----|-----|
| ✓ définition du besoin de formation | 11 | 39% |
| ✓ élaboration d'une stratégie de formation | 20 | 71% |
| ✓ choix de méthodes et d'outils de formation et d'évaluation | 19 | 68% |
| ✓ quantification des moyens et des durées, organisation spatiale et temporelle | 22 | 78% |
| ✓ autres compétences à préciser : | | |
| ▪ <i>définir des objectifs pour des formations de cadres</i> | | |
| ▪ <i>concevoir une programmation des apprentissages pour des cadres</i> | | |
| ▪ <i>concevoir une progression d'apprentissage pour des cadres</i> | | |
| ▪ <i>élaboration de l'outil et/ou de la méthode de formation</i> | | |
| ▪ <i>gestion de la formation individualisée des stagiaires</i> | | |
| ▪ <i>définition de règles, du cadre</i> | | |
| ▪ <i>argumentation sur la stratégie ou la pédagogie mise en place</i> | | |

Premier chantier

Approfondissement des propositions des Instructeurs Nationaux

Les réponses exprimées dans le questionnaire aux instructeurs ont permis de laisser la parole aux intéressés qui ont formulé des suggestions d'amélioration, des commentaires ou des critiques constructives au sujet de l'épreuve voire sur l'examen du MF2 de manière plus générale. Ces éléments feront l'objet d'un recensement et d'un classement dans un premier temps, puis d'une analyse visant à mettre en exergue les points d'accroche sur lesquels la réflexion pourra porter, ceux qui semblent faire consensus comme ceux qui apportent de la discordance.

Recensement et classement.

L'une des voies d'évolution entrevues concerne la forme de l'examen.

- ✓ L'épreuve pourrait être scindée en deux parties, l'une orientée vers un exposé relatif à l'organisation, l'autre porterait sur les notions de pédagogie générale.
- ✓ L'obligation faite au jury de ne pas questionner pendant l'exposé peut poser problème à ces derniers et l'attitude induite du jury peut s'avérer déstabilisante pour le candidat bien que ce procédé présente, bien entendu, des intérêts.
- ✓ Il est regretté que les épreuves de pédagogie soient décalées de la réalité et que les candidats s'empressent trop souvent d'oublier la formation dès qu'ils sont certifiés. Sont invoqués divers facteurs qui orientent la formation vers des formules minimalistes, à moindre qualité, vers un bachotage peu efficace au-delà l'examen en lui-même.

Un travail autour de la rédaction des sujets est évoqué à plusieurs reprises pour faire évoluer l'épreuve mais aussi la préparation de cette épreuve.

- ✓ Les sujets pourraient prendre la forme d'étude de cas sur la base d'un dossier donnant des précisions sur les publics, les matériels disponibles, les lieux, l'encadrement, les besoins spécifiques, ...
- ✓ Les sujets devraient porter sur des aspects plus ponctuels et plus ciblés, pour pouvoir évaluer des compétences précises de terrain afin d'éviter des thèmes trop généraux, difficiles à préparer dans un temps réduit et qui relèvent plutôt du domaine de compétences d'un IR que de celui d'un MF2.
- ✓ Est exprimé un besoin de recentrer les sujets qui pour certains ne reflètent pas les compétences recherchées dans l'évaluation de l'épreuve.

Les commentaires et propositions abordent aussi la place de l'épreuve dans l'examen et son image, son « statut » en quelque sorte.

- ✓ Il semble important de repréciser les objectifs de l'épreuve afin de la (ré)orienter vers une évaluation des compétences de formateurs qui sont attendues des futurs cadres MF2.
- ✓ Il paraît aussi nécessaire de mieux communiquer sur cette épreuve à la fois en direction des candidats comme des formateurs de MF2. Le constat de préparations inappropriées

est souvent établi pour des raisons liées à un manque d'encadrement des stagiaires MF2 ou parce que la préparation n'a pas été approfondie ou pertinente.

- ✓ Enfin, l'idée que la forme de cette évaluation pourrait être adoptée pour les deux autres épreuves de pédagogies est soulevée.
- ✓ Il est souhaité, dans la même proposition, que l'échange entre le jury et le candidat soit allongé, ce qui permettrait de mieux juger le candidat sur ses capacités réelles.

Analyse de quelques commentaires et propositions.

Un besoin de précisions autour de l'épreuve.

Une première remarque amène à constater que l'épreuve n'est pas communément perçue par l'ensemble des acteurs de la formation et de l'évaluation des MF2 : les candidats ont une représentation assez floue des attendus, leurs formateurs une connaissance peut-être imprécise de l'épreuve et du déroulement de l'évaluation, les jurys des conceptions variées du rôle de cette épreuve de pédagogie au sein de l'examen de MF2 et des compétences qu'elle a mission d'évaluer.

Développer une connaissance partagée semble incontournable pour que chacun parle un langage commun, connu des autres interlocuteurs : candidats, formateurs, évaluateurs.

Elle s'appuiera sur la (re)définition des objectifs de cette épreuve ou plus exactement peut-être, la reformulation des objectifs assignés à l'épreuve : que cherche-t-on à évaluer chez le candidat ?

Des savoirs ? Savoirs savants ? Connaissances pédagogiques appliquées à la plongée ?

Des techniques ? Techniques d'organisation, de conception, d'évaluation ?

Des aptitudes ? A réfléchir, à réaliser, à entrer en relation, à innover ?

Des compétences ? Le terme de compétence, dans son acception pédagogique, nécessite certainement d'être clarifié et donne l'occasion de proposer un essai de définition (annexe 2).

Des compétences attendues qui associent l'ensemble des capacités évoquées précédemment et qui renvoient au potentiel d'adaptation du candidat face à une situation inédite, à ses possibilités de mobilisation de ses ressources.

Cette connaissance partagée s'appuiera certainement, comme l'a évoqué un instructeur, sur une diffusion de l'information relative à cette épreuve ; ce qu'elle permet d'évaluer chez les candidats, la manière dont elle se déroule, les modalités de préparation incontournables, ... Le renforcement de la communication en direction du public précité constitue effectivement un moyen efficace de construction de représentations précises et identifiées.

Enfin, l'épreuve en elle-même, celle de l'examen, pourra faire l'objet d'une réflexion au sein des équipes de jurys afin qu'aucune ambiguïté ne puisse mettre en péril l'équité des candidats. C'est une épreuve d'entretien entre moniteurs, cette particularité participe de son intérêt et indéniablement de sa singularité. Les règles définies pour l'examen sont évidemment présentées aux candidats et appliquées par les jurys. C'est un point qui peut rester délicat tant que des habitudes de fonctionnement ne sont pas installées et que des questions de sensibilité ou des interprétations peuvent venir infléchir la pratique comme le jugement.

La préparation des candidats.

Une seconde remarque qui découle de ce qui vient d'être écrit, concerne la préparation des candidats à l'épreuve, l'encadrement des stagiaires durant ce qui n'est pas encore tout à fait un stage en situation à la date de rédaction du mémoire.

Sur le fond tout d'abord, il est noté de manière consensuelle que la pratique en situation est la modalité de préparation la plus pertinente. Pertinente en vue de l'épreuve, pertinente comme fondement à l'exercice du métier de MF2 auquel le candidat aspire. Les deux volets demeurent évidemment indispensables, le second ne devant pas, idéalement, être occulté au profit du premier.

La forme quant à elle suscite divers commentaires qu'il est opportun de relever au titre des bonnes pratiques et des usages à diffuser, à communiquer, à valoriser.

Globalement, les activités du stagiaire MF2 s'inscrivent dans une démarche encadrée : un instructeur assure une tutelle, plus ou moins étroite, parfois déléguée, mais toujours jugée indispensable à l'évolution du stagiaire. Le futur formateur de cadres est ainsi accompagné et conseillé. Ce suivi personnalisé se devrait d'être continu sur la durée qui s'étend de la fin du stage initial à l'examen. La notion de parrainage est remarquée dans une réponse. Elle est significative d'un accompagnement personnalisé. On notera dans la contribution d'un instructeur qu'il n'y a pas de formation type et que chaque stagiaire MF2 relève implicitement d'une pédagogie différenciée.

La participation aux stages initiaux et finaux, aux examens d'initiateurs et de MF1 constitue véritablement un passage obligé. De même, un rapprochement des équipes régionales et l'observation des travaux des jurys d'examen CTR contribuent-ils grandement à forger les pratiques et à mettre à l'épreuve les représentations des stagiaires MF2. Il est éminemment conseillé d'être tuteur de stagiaire initiateur, d'avoir exercé en tant que tel. Une expérience de responsable technique d'un club peut être valorisée dans le cadre de la préparation à cette épreuve.

On souligne la nécessité d'une participation active du stagiaire dans tous ces types de situations de travail. L'observation ne peut constituer une modalité unique ou suffisante de préparation. C'est parce que le stagiaire fait, qu'il est acteur, que son formateur peut construire avec lui un approfondissement de son analyse, un enrichissement de sa réflexion, une sensibilisation à d'autres points de vue, une mise en perspective de sa réalisation avec le contexte plus large de l'action ou de sa formation.

Une formation en alternance est aussi décrite, associant aspects théoriques développés avec les formateurs et aspects pratiques mis en œuvre dans les clubs. La diversité des lieux d'action est ainsi préconisée en vue d'apporter une ouverture et une expérience notables.

Autour de la formation théorique, apparaissent des positions moins convergentes. Plusieurs contributions s'accordent sur la nécessité d'assurer une préparation didactique ou d'envisager des apports en pédagogie, relatifs à des notions générales de besoin, de compétence, de progression, de programmation, d'évaluation... A l'opposé, on recense l'idée que toute formation théorique éloignée du terrain ne sert pas le stagiaire, voire est contre-productive, donnant lieu à des approches stéréotypées ne manifestant que peu d'intérêt. Ici, s'affichent les modalités variées d'intervention des instructeurs qui accèdent à l'idée évoquée précédemment

de la nécessaire différenciation. Parallèlement, émerge aussi le concept de liberté pédagogique qui est inscrit en filigrane des cursus de formation de la FFESSM et de l'école française de plongée et dont on ne doute pas qu'il habite fondamentalement les conceptions des instructeurs fédéraux nationaux.

L'entraînement spécifique à l'épreuve.

Enfin, le stagiaire doit avoir été mis en situation d'examen avant le stage final afin de finaliser la préparation à l'épreuve. Il convient de l'entraîner aux spécificités de l'épreuve, à exposer durant les dix minutes imparties, à interagir avec le jury et à argumenter sur des choix que le candidat se sera appropriés et aura fait siens.

Des exemples de situation de travail à l'intention des stagiaires MF2.

De manière plus pragmatique, suivent quelques exemples de situations de travail, certaines ayant été relevées dans les réponses aux questionnaires.

Stage de préparation au N4 :

- faire un cours théorique lors d'un stage de préparation au N4
- conduire une séance pratique, une séance d'entraînement physique
- présenter les épreuves de l'examen, les critères de l'évaluation d'une épreuve pratique

Examen N4 :

- proposer un planning
- proposer un plan d'organisation d'une épreuve dans l'eau
- noter en double avec un E4 les épreuves écrites et pratiques

Stage initial initiateur ou MF1, stage final MF1:

- faire un exposé, une intervention en plénière
- faire une démonstration d'enseignement théorique ou pratique
- animer un atelier de pratique pédagogique sur une thématique donnée

Stage pédagogique en situation :

- prendre en charge un stagiaire MF1, proposer une progression pédagogique
- organiser et animer un bilan intermédiaire avec des stagiaires MF1
- établir un rapport de stage

Examen initiateur :

- collaborer à la préparation de l'examen avec le président de la session
- participer à l'ensemble des épreuves, noter en double
- participer à la délibération

Examen MF1 :

- participer comme observateur à l'ensemble des épreuves
- donner son avis sur les prestations des candidats, proposer une note

Second chantier

Etude des sujets de l'épreuve

L'ensemble des sujets présentés lors de l'épreuve représente un point qui a suscité des commentaires laissant à penser que leur rédaction pouvait constituer un élément sur lequel il était intéressant de s'attarder.

Deux types d'actions avaient été envisagés. Dans un premier temps, revisiter les intitulés des sujets existants et proposer selon le cas la suppression des sujets les moins porteurs, une modification partielle ou une rédaction plus ouverte. Pour cela, une analyse des sujets devait être conduite afin de préciser le cadre d'activité suggéré par le sujet.

Dans un second temps, il était prévu de proposer un complément de sujets venant élargir la liste actuelle. Les propositions devaient s'accorder aux objectifs d'évaluation définis pour l'épreuve.

Analyse des sujets

La liste des sujets étudiés est celle utilisée lors de l'examen MF2 de Trébeurden 2009 et Hendaye 2010. Elle est reproduite en annexe 3.

L'activité support de la question au candidat

Un premier tableau construit a permis de récapituler les différents éléments sur lesquels s'appuie la question posée et que le candidat doit prendre en considération dans sa réponse fixant ainsi le cadre de l'activité support. La visualisation de ses composantes est intéressante. Elle montre une répartition plus ou moins homogène du cadre d'action et révèle que si aucune situation n'est négligée dans l'ensemble des sujets d'examen, certaines restent sous représentées. Il s'agit par exemple, du cadre d'action de la formation des initiateurs et des tuteurs d'initiateurs, ainsi que de celui du stage final et de l'UC7 - pédagogie théorique de perfectionnement - de la formation MF1.

Au-delà de ce constat quelque peu réduit, cette première approche apporte peu d'éléments de réflexion et ne permet pas véritablement d'avancer des propositions de suppression ou d'amendement dans les intitulés des sujets. Elle ouvre cependant des pistes pour la recherche de formulations complémentaires de sujets, en particulier dans des cadres d'actions qui ne sont pas exploités tels que le GC4 de la formation initiateur, la formation à la direction de plongée ou aux fonctions de guide de palanquée. Des propositions sont formulées ensuite.

Le cadre de travail intitulé « notions de pédagogie » n'est représenté que par trois sujets, relatifs à des points précis de pédagogie exprimés sous forme de termes à expliciter : acquis, pré-requis, progression pédagogique, compétence, capacité.

Ces sujets font l'objet d'un questionnement parmi les instructeurs qui renvoie au constat d'une difficulté éprouvée par les candidats à traiter ce type de questions générales. Convient-il de les supprimer afin d'uniformiser les sujets ? Ou d'augmenter le nombre de sujets de ce type en vue de généraliser la démarche de recherche et d'explicitation particulière qu'ils supposent.

	Formation des initiateurs		Formation des tuteurs	Formation des MF1			Objet de l'action de formation			Lieu de l'activité		Durée de l'activité		Public cible		
	stage initial initiateur	stage en situation initiateur	formation de tuteur d'initiateurs	stage initial MF1	stage en situation MF1	stage final MF1	pédagogie pratique	pédagogie théorique	notions de pédagogie	milieu naturel	milieu artificiel	stage court	saison sportive longue	N2 ou N1/N2	N4 ou N3/N4	tous niveaux de plongeurs
1	x						x					x			x	
2					x		x			x		x				
3					x		x					x		x		
4				x			x									
5					x		x			x	x		x			
6				x												
7				x					x							
8				x					x							
9	x		x		x							x				
10					x				x				x		x	
11					x		x		x		x		x			x
12				x											x	
13				x					x							
14					x		x			x		x			x	
15					x		x				x		x	x		
16					x		x			x		x		x		
17		x					x							x		
18				x			x			x						
19				x			x				x					
20						x	x			x					x	
21					x				x				x		x	
22					x				x			x			x	

Des propositions de sujets complémentaires

Les sujets complémentaires que j'ai élaborés dans le même esprit que ceux qui composent la liste actuellement utilisée, tentent d'explorer les champs d'activité du MF2 qui sont peu ou pas représentés.

a – La Commission Technique Départementale a souhaité proposer aux initiateurs des clubs qui ont été récemment reçus, une formation complémentaire GC4 pendant un week-end. Vous êtes sollicité pour organiser et animer le stage auquel 8 candidats se sont inscrits. Comment concevez-vous cette formation ?

b – Les 2 stagiaires MF1 dont vous assurez le suivi, éprouvent des difficultés à concevoir l'évaluation des élèves qu'ils encadrent. En vous appuyant sur une formation de plongeurs N2, proposez-leur des actions de formation pour les aider à parfaire et maîtriser l'évaluation de leurs élèves.

c – Les 2 stagiaires MF1 que vous encadrez possèdent peu d'expérience du milieu naturel. A l'occasion d'une sortie en mer de votre club, vous décidez de les former à la fonction de Directeur de Plongée. Comment concevez-vous cette action de formation sur les 3 jours de la sortie ?

d – Lors d'un stage final MF1, l'équipe de formateurs relève des difficultés chez plusieurs stagiaires pour aborder l'enseignement de la théorie. Le directeur du stage vous demande d'animer une séance de synthèse sur ce thème pour les 10 stagiaires. Vous disposez d'une demi-journée et du soutien des autres formateurs. Comment concevez-vous cette séance ?

e – Faisant le constat de résultats faibles à l'épreuve de pédagogie de l'examen d'initiateurs lors de la dernière session, le président de la commission technique de votre département vous demande d'organiser avec deux autres MF2, un regroupement des stagiaires initiateurs et des tuteurs durant une journée. Comment concevez-vous cette action de formation ?

Troisième chantier

Prolongement de la rénovation du cursus MF2

La CTN, lors de sa réunion du 26-06-2010 a adopté les propositions d'évolution du cursus de formation des MF2 initiées par le groupe de travail conduit par Jean-Pierre Vignocchi intitulé « Optimisation du cursus MF2 » (annexe 4). Outre l'introduction de groupes d'épreuves et des attestations d'aptitudes techniques, l'ajout d'un stage en situation permet de déterminer des passages obligés du stagiaire MF2 dans les stages, les formations et les examens des N4, initiateurs et MF1 et institue les séances de pédagogie encadrées.

Ces dernières dispositions font référence au manque d'expérience des candidats comme cadre formateur, souvent dénoncé dans les réponses au questionnaire que les instructeurs ont rempli mais évidemment aussi identifié dans différentes situations d'examen.

Cet état de fait est stigmatisé par quelques-uns qui regrettent que les candidats soient contraints d'inventer sur des situations inconnues, rendant l'évaluation dénuée de sens et peu pertinente. Le stage en situation obligatoire, attesté par le livret pédagogique du stagiaire, devrait y mettre un terme. L'expérience acquise constituera pour l'épreuve une base de références pratiques et pédagogiques apte à étayer l'élaboration des réponses au sujet et aux questions complémentaires du jury. L'épreuve peut en conséquence, parfaitement conserver sa forme actuelle tout en évoluant vers un réalisme parfois désespérément recherché dans la prestation des candidats.

L'observation des résultats des candidats aux épreuves de pédagogie de l'examen sur les trois dernières années de 2007 à 2009 (annexe 5) montre que l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle ne se singularise pas, tant du point de vue des moyennes globales que des notes les plus hautes et les plus basses attribuées par les jurys. Pourtant, les candidats interrogés en juillet 2009 à Trébeurden, avant l'épreuve finale, manifestaient à l'égard de cette épreuve une sensibilité différente de celle portée aux deux autres. Les justifications apportées illustrent bien une difficulté à se positionner face aux attentes des jurys, une difficulté à traiter les sujets pour lesquels le manque d'expérience peut se faire cruellement sentir, corroborant ainsi l'opinion émise par les instructeurs interrogés.

Au-delà d'un accroissement manifeste des possibilités offertes aux candidats de s'appuyer sur leur vécu, il pourrait être intéressant d'envisager une articulation plus importante de l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle avec l'expérience acquise sur le terrain par le candidat au cours de son stage en situation. Cette épreuve de pédagogie représente effectivement le lieu le plus approprié pour valoriser de manière directe l'expérience construite et constituer pour le candidat un atout majeur de l'évaluation.

Par rapport aux deux autres épreuves de pédagogie, elle se démarque par sa forme. D'un jeu de rôles convenu où les jeux d'acteurs sont mis en scène de manière assez prévisible, le candidat doit participer à un entretien au cours duquel il expose et il s'expose. La démarche est foncièrement différente et fait entrer en jeu la personnalité et le vécu du candidat. S'y préparer suppose un travail spécifique qui, s'il n'est pas réalisé suffisamment tôt, s'il n'est pas alimenté

par une pratique de terrain conséquente, peut créer la sensation détestable d'un manque de maîtrise de la situation d'évaluation...

On distingue effectivement les particularités qui marquent cette épreuve et qui la différencient des deux autres. Les trois épreuves de pédagogie sont complémentaires et singulières à la fois. C'est à mon sens cet aspect qui fait dire aux instructeurs leur attachement à conserver telle qu'elle est la dernière des trois.

En complément des commentaires relevés dans les questionnaires, je formule une proposition d'évolution de l'épreuve qui prend en considération l'existence du stage en situation sans minimiser ni occulter le contenu de l'épreuve actuelle.

L'épreuve se décompose en deux parties distinctes et successives. La première partie est constituée de l'épreuve actuelle, la seconde s'organise en un entretien du jury avec le candidat dont le support exclusif est le livret pédagogique du stagiaire. Au cours de cet entretien, le candidat est amené à expliquer son parcours durant le stage en situation, analyser les apports de sa pratique de terrain, présenter ses acquis et/ou les faiblesses de sa formation, porter un regard rétrospectif et critique sur son activité en référence aux fonctions futures qu'il ambitionne. Le jury, par un questionnement centré sur l'analyse de l'activité, pourra susciter des approfondissements et des explicitations nécessaires pour évaluer le candidat.

Une variante de cette proposition consiste à solliciter pour l'épreuve un écrit du candidat, un dossier de synthèse du stage en situation, élaboré au préalable et présenté le jour de l'ouverture de l'examen. Il est remis aux jurys de l'épreuve qui pourront en prendre connaissance auparavant. Ce dossier sert de support à l'entretien à la place du livret pédagogique. D'une forme convenue, de quatre pages dactylographiées au maximum, d'un contenu minimal, le dossier vise à retracer soit l'ensemble du stage en situation, soit une ou plusieurs expériences particulières inscrites sur le livret pédagogique. Le dossier peut, dans un premier temps être succinctement présenté par le candidat au jury qui ensuite, procède à un échange de même type que dans la première variante. On exigera du candidat non pas qu'il raconte ses expériences d'encadrement mais plutôt qu'il analyse sa pratique et qu'il en tire un profit pédagogique.

La forme écrite imposée peut susciter des réserves, en particulier à l'égard des candidats qui, par leur formation ou leur activité professionnelle se sont éloignés de la langue écrite un peu élaborée.

Il n'en est rien. D'une part parce que ce dossier, n'est pas évalué pour lui-même. Il sert de prétexte, de point de départ à la discussion, le discours produit demeurant par contre évalué. D'autre part, l'écrit suppose une organisation des idées qui servira le candidat au moment de la restitution orale. En dernier lieu, le jury reste parfaitement maître de la conduite de cet entretien. Il l'oriente selon son besoin autour de thématiques que le candidat connaît bien et qu'il est donc sensé avoir parfaitement décryptées et comprises. Le jury se voit ainsi offrir la possibilité de questionner dans un champ d'activités plus large que le sujet de l'épreuve lui en a laissé auparavant le loisir.

Les objectifs de l'épreuve ne sont pas modifiés mais le déroulement de l'épreuve favorise l'expression et la mise en valeur de l'expérience du candidat. Le jury peut mieux évaluer les acquis réels et les capacités à intégrer son expérience dans la réflexion du candidat. Il ne s'agit

pas de la même évaluation que celle qui validera certainement le stage en situation comme on le retrouve sur le livret pédagogique du candidat à l'initiateur ou au MF1. Ici le jury apprécie la manière dont le candidat s'est approprié sa pratique de terrain, comment il en use pour produire un discours réaliste, gage d'une capacité à investir le métier de MF2.

Le schéma commun des deux variantes de la proposition ajoute donc à l'épreuve actuelle un entretien complémentaire portant soit sur le livret pédagogique soit sur un dossier à présenter par le candidat. La durée de cet entretien est fixée à 10 minutes, permettant au jury de construire l'évaluation du candidat sans allonger exagérément l'épreuve actuelle qui passerait ainsi de 30 minutes (10 minutes de présentation et 15 à 20 minutes de questions du jury) à 40 minutes.

La notation de l'épreuve peut soit intégrer celle de l'épreuve actuelle soit s'en différencier selon que l'on considère que l'entretien participe ou non de la même évaluation de compétences.

Quatrième chantier

Harmonisation des pratiques d'évaluation de l'épreuve

L'harmonisation des pratiques d'évaluation constitue en effet un objectif fondamental au sein d'une équipe puisqu'elle participe à la garantie d'un traitement équitable des candidats. La démarche s'appuie certainement sur un consensus portant à la fois sur les attendus de l'épreuve et les processus d'évaluation mis en jeu.

Les réponses au questionnaire proposé aux instructeurs démontrent que l'étendue du champ des objectifs assignés à l'épreuve est large et que les compétences évaluées peuvent être, autour d'une base commune partagée, malgré tout assez variables. Rien d'étonnant, chacun s'appuyant sur sa représentation de l'épreuve, construite à partir des différents éléments que sont à la fois les prescriptions et consignes édictées dans la fiche guide propre à l'épreuve (annexe 6), la connaissance que chaque instructeur a de cette fiche et la lecture qu'il en fait, ainsi que sa vision particulière des choses, son expérience de formateur de stagiaires MF2 et de jury d'examen.

Par ailleurs, l'observation des pratiques d'évaluation en examen et les discussions autour de la conduite de cette épreuve ou des interventions des jurys, révèlent une difficulté particulière dans la posture qui se doit d'être adoptée par le jury. Celle qui consiste à ne pas interpréter les propos du candidat à partir de son point de vue de la situation à traiter mais bien d'évaluer de manière objective le discours du candidat. Les conditions de déroulement de l'épreuve, précisées dans la fiche guide, insistent explicitement sur cet écueil potentiel « *Ne pas chercher à confronter ses propres conceptions à celles du candidat* ».

Les questions qui se posent alors ne sont pas spécifiques à cette épreuve, ni à l'examen du MF2 d'ailleurs. Elles se posent dès lors qu'est nécessaire un accord sur les pratiques au sein d'un large groupe d'acteurs, sachant que la variabilité interne au groupe est un élément constitutif de son activité. Comment diffuser au mieux les conseils, les directives ou les bonnes pratiques qui doivent accompagner cette épreuve ? Comment favoriser l'harmonisation ainsi que la mutualisation des pratiques et des expériences des jurys d'examen ?

Le fonctionnement des équipes d'instructeurs en charge d'un examen, sous la conduite du président de la session et du directeur de stage, laisse apparaître la difficulté réelle de mettre en place une réunion d'harmonisation à destination des jurys de l'épreuve et au cours de laquelle pourrait être abordés, discutés, partagés, les compétences attendues, les critères d'évaluation, les éléments de notation... Le calendrier des épreuves durant la semaine d'examen, l'enchaînement des tâches à effectuer, la répartition des fonctions à assumer rendent peut-être illusoire la possibilité de dégager un temps de disponibilité dédié à cette réflexion. En guise de substitut succinct, un rappel des principales consignes peut être fait en début de stage ou à l'occasion d'échanges moins formels entre jurys.

En revanche, les jurys peuvent s'appuyer sur des outils d'ores et déjà disponibles ; il s'agit de la fiche guide de l'épreuve, elle est diffusée au sein de l'équipe des instructeurs qui encadre chaque examen de MF2 et tout particulièrement auprès de ceux qui animent les jurys de l'épreuve. Il s'agit aussi du rapport des jurys d'examen, rédigé tous les ans à l'intention des

candidats. Bien que l'extrait relatif à l'épreuve de la version 2009 (annexe 7) fasse apparaître quelques distorsions avec la fiche guide précitée, il constitue un document de référence très explicite à la fois pour les candidats mais aussi pour les cadres instructeurs qui assurent la préparation et le suivi des stagiaires MF2. Le sentiment que ce document reste assez sous-exploité demeure, bien que son existence soit parfaitement connue au sein de la communauté des instructeurs.

Manquerait-il une fiche d'aide à l'évaluation ? En complément d'un travail préparatoire produit par Alain Vattant sur les épreuves de pédagogie pratique et théorique qui l'a amené à produire deux fiches d'aide à l'évaluation, il m'a semblé utile d'élaborer un document de même type pour l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle.

Le projet que je présente ci-dessous, reproduit le schéma utilisé dans la construction des fiches relatives aux deux autres épreuves de pédagogie. Il décline les compétences recherchées en différentes capacités identifiables que le jury estime « acquises » ou « non acquises ».

La notation de l'épreuve, indispensable dans le système d'évaluation actuel de l'examen du MF2, reste strictement indépendante du nombre de capacités évaluées positivement. Elle s'élabore cependant dans un rapport direct avec l'évaluation de chaque capacité par la prise en considération du poids relatif de chacune d'elles au regard de la totalité. Il s'agit ici d'une pratique nouvelle, qui peut conduire à des interrogations ou des différences d'interprétation. Elle participe d'une logique d'évaluation de compétences qui nécessite la détermination de critères d'évaluation objectifs mis en œuvre dans le cadre de situations variables et qui se différencie d'un contrôle des acquis plus formel.

Ainsi la fiche d'aide à l'évaluation que je propose mentionne-t-elle des critères d'évaluation que les jurys pourraient prendre en compte lors de l'épreuve, sans prétendre évidemment à l'exhaustivité.

FICHE D'AIDE A L'EVALUATION

EXAMEN MF2 - EPREUVE DE PEDAGOGIE GENERALE, APPLIQUEE ET ORGANISATIONNELLE

CANDIDAT N°

SUJET N°

Compétences évaluées	Critères d'évaluation	Acquise	Non acquise
Compréhension et interprétation du sujet	<ul style="list-style-type: none"> - positionnement des limites du sujet implicitement ou explicitement - absence de hors-sujet 		
Prise en compte du contexte décrit dans l'intitulé du sujet	<ul style="list-style-type: none"> - identification des acquis du/des stagiaires - prise en compte du cadre de travail (milieu, durée, placement dans la formation,...) 		
Elaboration d'une stratégie de formation	<ul style="list-style-type: none"> - identification des profils, des besoins de formation, des contraintes, des possibles - définition d'objectifs de formation - planification d'un déroulement - identification d'éléments d'évaluation et des possibilités d'évolution 		
Connaissance des principes et méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - usage et compréhension du vocabulaire spécifique - logique interne des solutions proposées - discours et argumentaire renvoyant à des références pédagogiques reconnues 		
Connaissance des cursus, des contenus de formation et d'examen	<ul style="list-style-type: none"> - adéquation des solutions développées au contexte du sujet - exactitude des réponses aux questions du jury 		
Construction d'une réponse en adéquation avec la réalité de l'activité de MF2	<ul style="list-style-type: none"> - faisabilité des réponses présentées (situations d'apprentissage, progression, outils,...) - quantification des moyens utilisés et des durées - cohérence de l'organisation spatiale et temporelle - références à une expérience personnelle - identification des difficultés potentielles et proposition de solutions concrètes et pragmatiques 		
Utilisation de techniques d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance de différentes techniques d'évaluation - intégration de l'évaluation dans le déroulement de l'action présentée à l'égard des stagiaires pris en charge - présentation des moyens d'évaluation de l'action de formation et de l'action du formateur 		
Communication et animation de la séance	<ul style="list-style-type: none"> - expression orale claire et vocabulaire adapté - élaboration d'un exposé organisé et argumenté - prise en compte du public composé de pairs - respect de la durée de l'exposé - usage des outils disponibles (tableau,...) 		
Analyse et réponses aux questions du jury	<ul style="list-style-type: none"> - écoute du jury et compréhension des questions posées - élaboration de réponses argumentées - réflexion prospective et/ou élargie 		
Observations		NOTE sur 20	

Des évolutions pour une meilleure évaluation

Le sentiment qui prédomine à l'issue du travail de rédaction du présent document ne laisse pas de doute sur l'intérêt que revêt l'épreuve ni sur son utilité dans le système global d'évaluation des candidats à l'examen du MF2.

Cette épreuve représente en effet, le seul moment de l'examen où les notions de pédagogie générale sont abordées de manière précise et ciblée. Le jury a ainsi la possibilité d'évaluer des connaissances qui ne sont pas spécifiquement évaluées lors des deux autres épreuves de pédagogie. En ce sens, il me semble que la dimension organisationnelle ne peut pas constituer le point principal de l'exposé du candidat. L'organisation de l'action de formation se doit de traduire les options pédagogiques que le candidat a choisies sur une grille horaire ou un emploi du temps et en terme d'utilisation des ressources. Ces choix, en revanche, sont fondés sur les principes de pédagogie générale qui assurent que le candidat a élaboré une stratégie de formation et qu'il la met en application de manière raisonnée et logique. Dans l'optique d'évaluer le candidat sur ses compétences de formateur de cadres, les aspects organisationnels ne doivent être appréciés que de manière subsidiaire.

L'intitulé de l'épreuve est à cet égard assez significatif des intentions qui sont associées. Epreuve de connaissances en pédagogie, elle requiert que le candidat expose des savoirs qu'il a intégrés, qu'il maîtrise et sur lesquels son exposé repose. Pédagogie générale, puis appliquée et enfin organisationnelle, l'ordre des champs pédagogiques sollicités n'est pas seulement indicatif mais reflète, de mon point de vue, une certaine hiérarchie des savoirs évalués.

Le statut de l'épreuve se construit par la place institutionnelle qu'elle occupe dans le texte qui régit l'examen du MF2 et en référence à la pratique des jurys durant les examens. Il se construit aussi à partir des représentations construites dans l'esprit des instructeurs (et des candidats). Elles traduisent les conceptions que chacun a élaborées au sujet de l'épreuve. Ce sont ces représentations que l'harmonisation nécessaire entre les jurys doit permettre d'exprimer, de confronter et d'accorder. Le discours qui est produit à propos de l'épreuve est significatif des représentations ; or on s'aperçoit que le langage usuel utilise fréquemment un raccourci frappant. L'épreuve de connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle est souvent dénommée, dans le contexte du stage final et de l'examen, « pédagogie organisationnelle », voire « péda orga » pour faire encore plus rapide.

Le raccourci est naturel au regard de l'intitulé très long. Mais renvoyant à l'adjectif organisationnel, il crée une ambiguïté et incite à réduire l'épreuve à cette seule dimension, il renforce les représentations partielles que l'on souhaite éviter. Comment ne pas alors croire que l'épreuve évalue une organisation pédagogique avant une stratégie ? Il me semble indispensable de changer de vocable et de choisir un autre raccourci : pédagogie générale par exemple, à l'image ce ceux qu'on utilise pour les deux autres épreuves de pédagogie théorique et de pédagogie pratique.

L'expérience du terrain reste essentielle dans l'identification progressive, chez les stagiaires MF2, des principes pédagogiques qui sous-tendent les diverses actions de formation des cadres auxquelles ils assistent ou collaborent. Il paraît évident que la seule observation n'est pas

suffisante. Elle nécessite un accompagnement d'un formateur expérimenté qui saura guider le stagiaire dans la structuration des connaissances abordées. Les questionnements induits doivent permettre d'intégrer les apports à une réflexion personnelle qui alimentera le traitement du sujet et les réponses aux questions du jury lors de l'épreuve.

A ce titre, le stage en situation tel qu'il a été présenté et adopté par la CTN constitue une base intéressante à laquelle les stagiaires pourront se référer pour construire leur expérience de formateur de cadres. La préoccupation qui est apparue de manière manifeste dans les réponses aux questionnaires se trouve donc prise en considération. Il convient dorénavant, de se saisir, dans les régions, de cette opportunité pour associer les stagiaires aux formations et aux examens afin que leur vécu de terrain rejaillisse autant dans leur prestation à l'épreuve de pédagogie générale que dans leur pratique ultérieure de formation des cadres fédéraux.

En guise de conclusion

Aux trois questions qui ont fondé la problématique du mémoire et qui ont guidé les travaux, on peut avancer des réponses qui s'appuient sur les informations recueillies dans les questionnaires des instructeurs et la réflexion menée à partir de ces données.

Quand on se penche sur les compétences que l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle a vocation à évaluer, on parvient à énumérer et à identifier par un intitulé précis des compétences pédagogiques dans chacun des trois domaines qui relèvent de cette épreuve. A partir des propositions initiales assez ouvertes qui avaient été formulées dans le questionnaire, les instructeurs ont étoffé et complété la carte des compétences évaluées par l'épreuve. La liste brute, reproduite dans le premier volet du mémoire, fait apparaître des formulations qui se recouvrent. Elle permet cependant de vérifier que les compétences exprimées s'intègrent globalement dans le cadre dessiné par la liste des compétences publiées dans la fiche guide de l'épreuve tout en les précisant par certains aspects.

Aux dires des instructeurs, l'épreuve de connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle remplit son office. Les opinions recensées ne laissent aucun doute à la fois sur l'intérêt de l'épreuve et sur les fonctions qu'elle assure dans l'organigramme général de l'examen de MF2. Tout particulièrement au regard des deux autres épreuves de pédagogie, en complément desquelles elle se positionne judicieusement ; tant dans l'expression des attendus que dans la forme qui met en scène les candidats dans un contexte certainement plus proche de la réalité de la formation de cadres.

En ce sens, les évolutions qui peuvent être suggérées interviennent sur des points précis, sur les marges du déroulement de l'épreuve. Elles pourront contribuer à ancrer l'épreuve dans l'examen et à lui donner une maturité qui actuellement peut lui faire défaut quand on l'observe sous l'angle des pratiques d'évaluation par exemple.

Le manque de recul qui prévaut encore autour de la connaissance que les différents acteurs de la formation peuvent avoir de l'épreuve, influence directement sa préparation. C'est une donnée indispensable à intégrer dans les démarches individuelles des candidats. On imagine que certains écueils vont être évités par le cadrage national du stage en situation qui s'imposera dans la future formation des stagiaires MF2. Toutefois, il convient de souligner en quoi la nécessaire pratique de terrain est reconnue dans l'évaluation de cette épreuve et comment l'évaluation de l'expérience acquise contribue, de manière plus large, à la cohérence de l'examen avec le métier de MF2.

L'approche par compétences irradie le domaine de la pédagogie et les activités qui ont un lien avec la pratique pédagogique. A ce titre, la plongée fédérale et la formation des cadres ne sont pas épargnées. Bien au contraire, le positionnement de la FFESSM, l'antériorité de sa démarche et de sa réflexion pédagogiques ont contribué à ce que cette évolution globale des concepts soit prise en considération. Pour preuve s'il en faut, l'actualisation de nos modes de formation et de certification ne fait pas l'impasse des questionnements et réflexions qui intègrent l'approche par compétences.

Le constat a pu être fait que l'épreuve de connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle se prête parfaitement à l'exercice dans toutes ses dimensions : approche, conception, évaluation, ... Et que les instructeurs s'y reconnaissent et s'y engagent pleinement.

Annexes

- Annexe 1 Enquête diffusée auprès des instructeurs nationaux
- Annexe 2 Essai de clarification et propos sur les compétences
- Annexe 3 Sujets de l'épreuve de connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle
- Annexe 4 Extrait du PV de la réunion de la CTN du 26 juin 2010
- Annexe 5 Comparaison des résultats des épreuves pédagogiques à l'examen de MF2
- Annexe 6 Fiche guide de l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle
- Annexe 7 Extrait du rapport des jurys des examens MF2 année 2009

Annexe 1

Enquête diffusée auprès des instructeurs nationaux.

Questionnaire préparatoire à un mémoire d'instructeur fédéral national.

L'épreuve de connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle de l'examen du MF2 représente depuis cinq ans une évaluation des candidats qui porte sur les compétences en pédagogie générale et sur la planification et l'organisation d'une formation cadres.

Le mémoire que j'ai proposé de rédiger vise à réaliser un point d'étape sur cette épreuve et à envisager des possibilités d'évolution.

Je te remercie d'avance du temps que tu pourras consacrer à remplir le questionnaire ci-dessous, celui-ci devant me permettre de constituer une base d'informations susceptibles de fonder un retour d'expériences sur l'épreuve puis d'élaborer des pistes de travail.

Christian JOLIVET - INS

Renseignements d'ordre général :

Tu es instructeur national depuis moins de 5 ans plus de 5 ans

Tu es instructeur national stagiaire

Ta participation à des stages initiaux depuis 5 ans en nombre de journées :

Ta participation à des stages finaux depuis 5 ans en nombre de journées :

Nombre d'examens auxquels tu as participé depuis 5 ans :

Combien de stagiaires MF2 as-tu suivi depuis 5 ans en dehors des stages :

Ton regard sur l'épreuve :

Quelle impression générale portes-tu sur l'épreuve ?

Quelles compétences du candidat relatives aux connaissances pédagogiques générales permet-elle d'évaluer ?
(cocher les cases et compléter si nécessaire)

- usage adapté d'un vocabulaire spécifique
- choix argumenté de principes de formation ou d'enseignement
- connaissance de différentes méthodes pédagogiques
- évaluation d'une action de formation
- autres compétences à préciser :

Quelles compétences du candidat relatives aux connaissances pédagogiques appliquées à l'activité permet-elle d'évaluer ? (cocher les cases et compléter si nécessaire)

- connaissance précise des contenus de formation de l'initiateur et du MF1
- connaissance du cursus et des épreuves de l'examen
- mise en oeuvre du suivi et de l'accompagnement des stagiaires
- autres compétences à préciser :

Quelles compétences du candidat relatives à la conception d'une action de formation de cadres permet-elle d'évaluer ? (cocher les cases et compléter si nécessaire)

- définition du besoin de formation
- élaboration d'une stratégie de formation
- choix de méthodes et d'outils de formation et d'évaluation
- quantification des moyens et des durées, organisation spatiale et temporelle
- autres compétences à préciser :

Quelles difficultés fréquentes les candidats rencontrent-ils ? Pourquoi ?

Quel type de préparation conseilles-tu aux stagiaires que tu encadres ?

Ton avis sur d'éventuelles évolutions :

Cette épreuve a-t-elle besoin d'évoluer ? Vers l'évaluation de quelles compétences doit-elle être orientée ? Quel(s) champ(s) d'intervention du MF2 devrait-elle couvrir ? Quelle(s) forme(s) pourrait-elle prendre ? Quelle formation préconiser pour préparer l'épreuve ? ...

Nom et prénom facultatifs :
Merci.

à retourner à l'adresse suivante christian.jolivet@ac-orleans-tours.fr

Annexe 2

Essai de clarification et propos sur les compétences.

Compétence et capacité, performance, évaluation et approche par compétences...

Le terme compétence appartient initialement au vocabulaire usuel. Avoir une compétence c'est posséder un savoir ou un savoir-faire dans un domaine défini.

Puis, au travers des écrits, le terme apparaît dans le langage spécifique de la psychologie, de la linguistique et de manière induite dans le langage de l'éducation et de l'enseignement. La compétence représente ce qu'un individu est capable de réaliser. Le champ des compétences se révèle dans cette acception, extrêmement vaste et suscite des difficultés de définition, de classification, d'interprétation. Dans ce sens élargi, la compétence ne se manifeste que dans la mesure où elle est appelée à s'exercer. La manifestation de la compétence est la performance, exprimée dans la réalisation de tâches spécifiques. La performance témoigne ainsi de l'existence de la compétence. Alors que les compétences seraient potentiellement infinies, les performances seraient en revanche limitées à leur production.

Compétence et performance ne possèdent pas une assise conceptuelle ferme et on assiste, selon les auteurs et les usages à des glissements où apparaît le terme de capacité, celle-ci étant attestée par la manifestation de la compétence, c'est-à-dire la performance.

Le langage pédagogique a rendu l'usage des trois termes assez commun avec l'adoption de la pédagogie par objectifs. La démarche de l'enseignant se construit en effet par une relation ternaire entre les potentialités de l'individu (les compétences), ses résultats (les performances) et l'action pédagogique (les situations d'apprentissage et la relation maître-élève).

La pédagogie par objectifs faisant place à des théories plus aptes à traiter la complexité de l'apprentissage scolaire, sous-tendues par l'émergence des sciences de l'éducation et de la psychologie cognitive, l'idée de compétence évolue en même temps que la notion d'évaluation s'actualise. Evaluer les compétences des élèves revient à mesurer leurs performances.

Les compétences, même restreintes au domaine de l'apprentissage, demeurent de natures diverses. Certaines sont transversales, d'autres langagières ou disciplinaires ... Elles sont représentées par des performances multiples qui posent la question de la mesure d'une compétence unique, ou de compétences voisines, ou de différents niveaux d'une même compétence ou du transfert de compétences.

L'approche par compétences constitue aujourd'hui, dans le cadre scolaire, la démarche de référence autour de laquelle se sont construits la définition des programmes, les contenus d'enseignement et les évaluations. Néanmoins, c'est souvent en termes de tâches à réaliser ou de capacité à démontrer que les compétences sont traduites. Cette démarche généralisée développe cependant des oppositions qui stigmatisent l'idée sous-jacente d'un délaissement des savoirs et des connaissances au profit d'une adaptabilité de l'individu que le monde du travail et de la productivité requiert davantage.

Annexe 3

Sujets de l'épreuve de connaissances en pédagogie générale, appliquée et organisationnelle.

MF2

EPREUVE D'ENTRETIEN :

PEDAGOGIE GENERALE APPLIQUEE ET ORGANISATIONNELLE

1. Votre club organise pendant 2 jours une formation initiale initiateur club destinée à 4 plongeurs N2 expérimentés. Comment concevez-vous ces 2 jours ?
2. Vous devez prendre en charge 2 stagiaires pédagogiques MF1 au cours d'un week-end en milieu naturel. Ceux-ci n'ont qu'une expérience d'enseignement en milieu artificiel. Comment concevez-vous cette formation ?
3. Dans le cadre d'une formation de 2 stagiaires pédagogiques MF1, vous devez organiser 2 journées en situation dont le thème est "l'acquisition de l'autonomie des plongeurs en formation N2". Comment concevez-vous ces 2 journées ?
4. En fin de stage initial MF1, vous devez animer une séance de pédagogie pratique avec 4 stagiaires pédagogiques. Présentez les points importants qui seront traités, la méthode de travail qui vous semble opportune, la forme de vos interventions.
5. Vous êtes en charge de superviser la formation pédagogique pratique en situation (UC 4 et 5) de 2 stagiaires pédagogiques MF1 dans un lieu où vous pouvez utiliser à chaque étape de la progression le milieu naturel ou la piscine. Exposez vos choix de répartition des séances dans les deux milieux.
6. L'Instructeur Régional directeur d'un stage initial MF1 vous confie l'organisation et l'animation des 2 premières journées. Comment concevez-vous ces 2 jours ?
7. Au cours d'un stage initial MF1 les notions de pré-requis et d'acquis doivent être traitées. Comment concevez-vous cette formation ?
8. Au cours d'un stage initial MF1 la notion de progression pédagogique doit être traitée. Comment concevez-vous cette formation ?
9. En vous appuyant sur une formation initiale d'initiateur club, le directeur de stage vous demande d'organiser un week-end de formation pour 4 MF1 qui deviendront ensuite tuteurs des stagiaires initiateurs. Comment concevez-vous cette formation complémentaire (programme et contenus de formation).
10. En vous appuyant sur la formation de plongeurs préparant le niveau 4 sur 12 jours en bord de mer, comment concevez-vous la formation à l'UC7 pour un stagiaire pédagogique ?

11. En vous appuyant sur la formation de plongeurs préparant les niveaux 1 à 4 pendant la saison d'hiver dans un club de l'intérieur, comment concevez-vous la formation en situation (UC 6 et 7) de 2 stagiaires pédagogiques MF1 ?
12. Comment concevez-vous l'organisation d'un stage initial MF1 réparti sur 3 week-ends pour dix plongeurs N4 dont 5 sont déjà initiateurs club ?
13. Au cours d'un stage initial MF1 les notions de compétence et capacité doivent être traitées. Comment concevez-vous cette formation ?
14. Comment concevez-vous l'organisation de 3 jours de stage en situation pour 3 stagiaires MF1 sur le thème "l'enseignement de la plongée dans l'espace lointain".
15. En vous appuyant sur la formation de plongeurs préparant les niveaux 1 et 2 pendant la saison d'hiver dans un club de l'intérieur, comment concevez-vous la formation de 2 stagiaires pédagogiques MF1 aux UC4 et UC5 ?
16. En vous appuyant sur un stage de 2 semaines destiné à des plongeurs préparant le niveau 2, comment concevez-vous la formation en situation (UC4 et 5) de 2 stagiaires pédagogiques MF1 ?
17. Comment concevez-vous la mise en place et le suivi pédagogique du stage en situation de 2 plongeurs N2 ayant participé à la formation initiale d'initiateur club ?
18. Vous devez prendre en charge un stagiaire pédagogique MF1 en milieu artificiel afin de compléter sa formation pédagogique aux UC 4 et 5. Celui-ci a une expérience d'enseignement d'une vingtaine de séances en milieu naturel. Comment concevez-vous cette formation ?
19. Vous devez prendre en charge un stagiaire pédagogique MF1 en milieu naturel afin de compléter sa formation pédagogique aux UC 4 et UC 5. Celui-ci a une expérience d'enseignement d'une vingtaine de séances en milieu artificiel. Comment concevez-vous cette formation ?
20. Le directeur d'un stage final M 1 vous demande de mettre en place une formation destinée à préparer les stagiaires MF 1 à l'enseignement de la plongée dans l'espace lointain. Comment concevez-vous cette formation qui n'a pas pu être réalisée pendant le stage en situation ?
21. En vous appuyant sur la formation de plongeurs préparant les niveaux 3 et 4 en période hivernale, comment concevez-vous la formation à l'UC7 de 3 stagiaires pédagogiques MF1 ?
22. En vous appuyant sur un stage bloqué d'une semaine de formation N3, comment concevez-vous la formation à une partie de l'UC7 de deux stagiaires pédagogiques MF1 ?

Annexe 4

Extrait du PV de la réunion de la CTN du 26 juin 2010.

8 - GT Optimisation du cursus de formation MF2

Rapporteur du GT : J-P. Vignocchi,

Document support : projet de cursus MF2 daté du 03/06/2010, transmis aux CTR.

J-P. Vignocchi commente le document support (cf. PJ 4) qui reprend les observations formulées lors de la réunion de la CTN du 23/01/2010 et celles reçues par le GT depuis cette date.

Résumé du projet de cursus obligatoire.

- stage initial d'un volume de 6 jours,
- stage en situation
 - 15 jours de participation à des stages initiaux d'initiateurs et MF1, à des stages finaux MF1
 - 5 jours de participation à des examens d'initiateur, N4 et MF1,
 - 3 x 5 séances de pédagogie (préparatoire, pratique et théorique),
- stages facultatifs d'enrichissement des compétences de 1er degré,
- stage final d'un volume de 6 jours avec présentation préalable des attestations d'aptitude technique,
- examen avec possibilité de conservation des groupes d'épreuves acquis mais obligation de présenter tous les groupes non acquis

Au total, le volume de stages/examen se situe entre 43 et 43 jours, à rapprocher du volume de travail du cursus MF1 qui varie entre 48 et 62 jours.

Calendrier de mise en œuvre proposé,

- 01/01/2011 : entrée en vigueur du nouveau cursus et de l'examen par groupes d'épreuves,
- du 01/01/2011 jusqu'à fin 2011, possibilité de conservation du bénéfice des stages et examen réalisés en 2009,
- du 01/01/2011 jusqu'à fin 2012, possibilité de conservation du bénéfice des stages et examen réalisés en 2010,
- 2011-2012 : période de rodage pouvant donner lieu à quelques ajustements,
- 01/01/2013 : le nouveau cursus restera en seul en vigueur.

Vote : le projet d'optimisation du cursus MF2 est adopté à l'unanimité.
Résolution soumise à l'approbation du CDN.

Annexe 5

Comparaison des résultats des trois épreuves de pédagogie des trois dernières saisons, d'après les comptes-rendus des jurys des sessions 2009, 2008 et 2007.

Pédagogie pratique ou/et préparatoire

Résultats : (4 centres) 2009

Note la plus haute : 17/20
Note la plus basse : 04/20
Moyenne de l'épreuve : 10,28/20

Résultats : (4 centres) 2008

Note la plus haute : 18/20
Note la plus basse : 04/20
Moyenne de l'épreuve : 10,13/20

Résultats : (4 centres) 2007

Note la plus haute : 18/20
Note la plus basse : 03/20
Moyenne de l'épreuve : 10,80/20

moyenne de trois sessions 10,40

Pédagogie générale appliquée et organisationnelle

Résultats : (4 centres) 2009

Note la plus haute : 17/20
Note la plus basse : 02/20
Moyenne de l'épreuve : 10,90/20

Résultats : (4 centres) 2008

Note la plus haute : 17/20
Note la plus basse : 04/20
Moyenne de l'épreuve : 10,12/20

Résultats : (4 centres) 2007

Note la plus haute : 17/20
Note la plus basse : 02/20
Moyenne de l'épreuve : 10,68/20

moyenne de trois sessions 10,56

Pédagogie théorique

Résultats : (4 centres) 2009

Note la plus haute : 18/20
Note la plus basse : 04/20
Moyenne de l'épreuve : 11,05/20

Résultats : (4 centres) 2008

Note la plus haute : 17/20
Note la plus basse : 03/20
Moyenne de l'épreuve : 10,27/20

Résultats : (4 centres) 2007

Note la plus haute : 16/20
Note la plus basse : 03/20
Moyenne de l'épreuve : 10,20/20

moyenne de trois sessions 10,50

Annexe 6

Fiche guide de l'épreuve de pédagogie générale, appliquée et organisationnelle de l'examen de MF2.



MF2 – Epreuve de pédagogie générale et organisationnelle

FICHE GUIDE

▪ **Rappel du protocole**

Au cours de cette épreuve, le candidat s'adresse à des pairs formateurs de cadres.

Un contexte prédéfini est tiré au sort par le candidat qui dispose alors de 20 min de préparation. A l'issue, le candidat dispose d'un temps de 10 min pour présenter et argumenter sa façon de concevoir et réaliser l'action de formation de cadres (E1 à E3), et les concepts pédagogiques sur lesquels il s'appuie pour cela, résultant de son analyse du contexte proposé. Cet exposé doit être illustré d'exemples et d'applications concrètes, présenter un caractère opérationnel, et être argumenté.

A l'issue de cette présentation, le candidat répond aux questions du jury portant sur le projet présenté ainsi que sur ses connaissances pédagogiques.

▪ **Conditions de déroulement**

- Prévoir 2 à 3 instructeurs par atelier.
- Ne pas intervenir pendant les 10 minutes d'exposé.
- Lors des questions/réponses, s'adresser aux candidats sous forme interrogative exclusivement.
- Ne pas chercher à confronter ses propres conceptions à celles du candidat.
- Au moyen de questions judicieuses, permettre au candidat de développer ou de préciser certains domaines peu traités.
- Laisser au candidat 1 min à la fin de l'entretien afin, s'il le désire, qu'il fasse une synthèse, une analyse ou qu'il revienne sur ses propos.

▪ **Compétences recherchées, attendues**

Les compétences relatives à la formation de cadres doivent être mises en œuvre dans le respect et en cohérence avec le contexte réglementaire ainsi que les exigences et/ou caractéristiques spécifiques de la plongée.

- Concevoir une action de formation de cadres.
- Définir un besoin de formation.
- Elaborer une stratégie de formation (logique de déroulement, progression,...).
- Choisir des méthodes et des outils de formation et d'évaluation.
- Quantifier les moyens et les durées des actions de formation.
- Connaissances pédagogiques et connaissances de la plongée en support des compétences ci-dessus.

▪ **Critères d'évaluation**

- Réalisme, faisabilité, efficacité des actions ou solutions proposées.
- Respect de la réglementation et de la sécurité.
- Connaissance des profils d'encadrants et compétences associées.
- Mise en application des connaissances au service d'une démarche structurée.
- Clarté de la démarche, structuration de l'exposé, adéquation et pertinence des solutions proposées dans le contexte défini.

▪ **Conseils aux candidats**

- Lire attentivement le sujet pour en comprendre le sens et concevoir des actions pédagogiques pertinentes à mettre en œuvre.
- Un exposé de 10 minutes nécessite une préparation spécifique.
- Ne pas perdre de vue que vous vous adressez à un jury d'experts.
- Cette épreuve vous permet d'exposer votre conception de la formation de cadres. Les aspects pédagogiques sur lesquels s'appuient cette conception doivent être illustrés d'exemples et d'applications concrètes.

Annexe 7

Extrait du compte-rendu des jurys d'examen du MF2 - sessions de 2009 - pages 21 à 22.

EPREUVE

Pédagogie générale appliquée et organisationnelle

Epreuve orale

Durée de l'épreuve : 30 mn de préparation, 20 mn d'exposé

L'épreuve consiste, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, à démontrer à un jury ses compétences à planifier et organiser une formation de cadres et de justifier ses choix. Le candidat doit :

- Au cours de cette épreuve, le candidat s'adresse à des pairs formateurs de cadres.
- A partir d'un contexte prédéfini, le candidat doit présenter, en 10 min, au jury sa façon de concevoir une action de formation de cadres (E1 à E3) et les connaissances pédagogiques sur lesquelles il s'appuie pour cela. Cet exposé doit être illustré d'exemples, d'applications concrètes et présenter un caractère opérationnel.
- Le jury n'intervient pas pendant les 10 minutes d'exposé.
- A l'issue de cette présentation, le candidat répond aux questions du jury portant sur son intervention ainsi que sur ses connaissances pédagogiques.
- Les questions posées, essentiellement sous forme interrogatives, permettent au candidat de développer ou de préciser certains domaines peu traités.
- A la fin de l'entretien, le candidat a 1 min afin que, s'il le désire, il puisse faire une synthèse, une analyse ou revenir sur ses propos.

Critères d'évaluation

Pour attribuer la note, le jury prend en compte :

- le respect du thème proposé,
- l'analyse du niveau des personnes à former,
- le plan et la rigueur de l'exposé,
- les méthodes pédagogiques utilisées,
- la pertinence des solutions proposées,
- le respect des règles de sécurité,
- la clarté de la présentation.

Conditions de réalisation

Le candidat tire un sujet au sort parmi une vingtaine de situations pédagogiques de compétence MF2, qu'il prépare durant une vingtaine de minutes. Il dispose par la suite de vingt minutes pour présenter son exposé aux membres du jury.

Après l'exposé du candidat, le jury pose des questions sur des points restés obscurs ou sur des oublis.

Remarques

L'effort effectué quant à la définition des sujets par les instructeurs pour qu'ils sollicitent réellement les compétences que cette épreuve voudrait évaluer doit être poursuivi. Il faut modérer l'appel au « vécu » des candidats dans le domaine de l'organisation de stages de formation de cadres puisque cela ne fait pas partie de façon obligatoire de leur cursus de formation et renforcer les possibilités pour eux d'acquérir ce vécu en mettant en place des stages en situation pour les stagiaires MF2.

Commentaires

Certains candidats ont trop tendance à se réfugier derrière un tableau où chaque case est remplie mais sans définir les objectifs visés, les moyens nécessaires (humains matériels, ...) et les stratégies pédagogiques prévues.

Les concepts de pédagogie générale ne sont pas toujours maîtrisés. Plus de la moitié des candidats n'a pas la maîtrise de l'exposé court, ce dernier est trop souvent construit sur des généralités pédagogiques.

Les jurys relèvent un manque de solution concrète apportée à leur stagiaire (difficulté d'opérationnalisation).

Le candidat doit être capable de prendre du recul en analysant son sujet.

Les questions/réponses mettent en évidence que si la capacité de réflexion est normalement répandue, le manque d'expérience en situation limite la pertinence des réponses de la plupart des candidats.

Après l'exposé aux jurys et la présentation des grandes lignes à son stagiaire, le candidat peut et doit proposer des situations de pédagogie au 1^{er} degré afin d'aider son stagiaire à opérationnaliser.

Conseils aux futurs candidats

S'entraîner à préparer et présenter un exposé court suivi d'un échange de questions/réponses avec un auditoire averti.

Travailler sous tutorat, en situation de formation de formateurs au sein du club, de la CTD ou de la CTR entre le stage initial et le stage final.

Participer activement aux formations de cadres en s'impliquant dans la mise en place des formations départementales et régionales.

La planification d'une action ne devrait être qu'un moyen pour atteindre des objectifs clairement définis.

Résultats : (4 centres)

Note la plus haute : 17,00/20

Note la plus basse : 02,00/20

Moyenne de l'épreuve : 10,90/20

Remarques des jurys :

Les membres des jurys sont satisfaits de cette épreuve qui permet de discerner :

- Les personnes de terrain ayant une expérience de la formation de cadres,
- Ceux ayant du contenu, mais peu de vécu de la formation de cadres (manque de recul évident),
- Ceux qui ont un vécu de moniteur 1^{er} degré, mais pas de formateur de cadres,
- Des sujets souvent traités de façon trop généraliste par les candidats ayant peu d'expérience,
- Des candidats n'ayant jamais organisé, assisté ou participé à des stages initiaux.

Lors de l'accueil des candidats, il semble nécessaire de préciser le déroulement de l'épreuve afin que ces derniers ne se lancent pas dans des exposés manquant d'argumentaires.

L'évaluation des candidats a été facile pour les candidats restant dans le cadre du sujet. Par contre, des difficultés pour noter les candidats hors sujet ou n'ayant pas atteint les objectifs.

La participation aux stages régionaux et départementaux semble être un bon moyen de préparer cette épreuve.

